

Personne de contact: r.eymann@frc.ch

Office fédéral des transports  
3003 Berne

Lausanne, le 20 décembre 2017

## Consultation sur l'étape d'aménagement 2030/35 de l'infrastructure ferroviaire

Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (FRC) vous remercie de l'avoir associée à cette consultation et vous prie de trouver sa réponse ci-après.

### Prix des transports publics aujourd'hui et demain

La FRC soutient le développement de l'offre en transports publics, en particulier ferroviaire. Face aux contraintes environnementales, il apparaît nécessaire d'encourager les consommateurs à utiliser des modes de transports plus respectueux de l'environnement et occupant moins d'espace. Cela étant dit, comme l'a montré l'étude du Surveillant des prix d'octobre 2016, le tarif des transports publics (TP) a considérablement augmenté alors que le prix à payer pour utiliser sa voiture est resté stable. Ce qui va à l'encontre de la volonté du Conseil fédéral et de la population de favoriser les TP.

Dans le cadre du projet EA 2030/35, il est mentionné à la page 39 du rapport que le projet conduirait à une augmentation du prix des billets de 3 à 5% sous prétexte que l'offre serait améliorée. La FRC s'oppose à cette vision voulant faire payer systématiquement l'utilisateur en oubliant que c'est la société et l'économie en général qui bénéficie d'infrastructures de qualité. En évitant d'augmenter le prix des billets, l'offre de TP deviendrait plus intéressante et pourrait conduire des utilisations du transport individuel motorisé (TIM) à prendre plutôt le train, ce qui augmenterait les recettes en définitive. La FRC s'oppose donc à un relèvement du prix du sillon entre 2025 et 2035. Augmenter encore les prix rendrait au contraire la voiture bien plus intéressante, surtout au vu du développement des véhicules autonomes. Pour maintenir et augmenter l'attractivité des TP, il est primordial que les pouvoirs publics par un soutien plus important et les entreprises de transports publics par des gains d'efficacité renoncent à vouloir faire payer davantage l'utilisateur.

### Investissements insuffisants en Suisse romande

En parallèle de ces considérations, la FRC soutient le développement de l'infrastructure ferroviaire afin d'améliorer l'offre. Toutefois, la FRC ne peut être satisfaite d'aucun des deux projets présentés. En effet, ni le projet à 7 milliards, ni celui à 11,5 milliards ne bénéficient suffisamment à la Suisse occidentale. Comme le rappelle Oustrail et la CTSO, cette région de Suisse représente environ 40% de la population, du réseau, des emplois et de la surface. Il paraît donc normal qu'au moins 40% des investissements soient orientés vers celle-ci. Or, selon les calculs de Oustrail et de la CTSO, les deux projets ne consacrent qu'environ 21-25% des investissements à la Suisse occidentale. Le projet PRODES 2025 avait lancé les bases au rattrapage du retard des investissements de notre région. Le projet EA 2030/35 rompt avec ce nécessaire réajustement. Ceci est d'autant plus incompréhensible que les cantons romands ont voté de manière claire et nette en faveur du FAIF, des scores qui étaient même souvent supérieurs à la moyenne nationale.

Fédération romande des consommateurs FRC, Rue de Genève 17, case postale 6151, CH-1002 Lausanne

Tél. 021 331 00 90, [info@frc.ch](mailto:info@frc.ch), [www.frc.ch](http://www.frc.ch)

La Fédération romande des consommateurs FRC est membre de l'Alliance des organisations de consommateurs

La FRC plaide donc pour une enveloppe à au moins 11,5 milliards, voire 13 milliards comme le propose la CTSO, sous réserve d'une meilleure répartition des investissements afin qu'ils soient proportionnels à l'importance de la Suisse occidentale.

### **Conclusion**

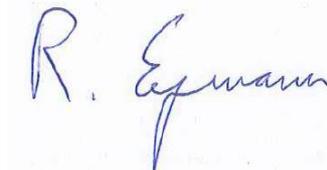
La FRC ne pourra soutenir le projet présenté que si les investissements en Suisse occidentale sont proportionnels à ses besoins, c'est-à-dire qu'ils représentent au moins 40% de l'enveloppe de 11,5 voire 13 milliards. Et que s'il n'y a pas d'augmentation de prix du billet qui rendrait moins attractif les TP et irait à l'encontre de l'objectif du Conseil fédéral de rendre le transport plus durable. Si le projet reste ainsi, cela signifierait que les utilisateurs romands devraient payer leurs tickets 3 à 5% de plus pour financer des infrastructures qu'ils ne pourront que peu utiliser, ce qui n'est pas acceptable.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération romande  
des consommateurs



Sophie Michaud Gigon  
Secrétaire générale



Robin Eymann  
Responsable politique économique